

Retraite et logement : classe moyenne, une espèce en voie de disparition ?

OPINION. Nous y sommes, depuis un mois, les classes moyennes parvenant à accéder la propriété sont en passe de devenir une espèce en voie de disparition. Par François [Rieussec](#), Président de l'Union Nationale des Aménageurs



(Crédits : DR)

La production de logements neufs connaît une chute historique qui fait dévisser avec elle toute la cordée du parcours résidentiel, de l'hébergement d'urgence à la maison individuelle, en passant par le logement social.

Faute de crédit accessible, faute de foncier, faute à la hausse du cout des matériaux bien sûr, mais aussi en raison des réglementations et d'une politique de mise sous pression du logement, que nul n'ose revendiquer cependant. Le logement, premier poste de dépenses des Français, souvent source de rêves ou de souffrances, reste le parent pauvre du débat démocratique et politique.

Au moment où la loi sur les retraites pose en filigrane la question de la qualité de la vie que du droit d'en jouir, il est paradoxal que la question du cadre de vie ne soit pas abordée par les politiques. La présidentielle a évité ce sujet, les législatives aussi ; pourtant les Français consacrent 27% de leur dépense au logement, mais surtout ils y vivent l'essentielle de leur temps de vie, contre 12% au travail et 4% en déplacements.

À quoi sert d'avoir du temps, si on vit mal dans son logement ?

Le Covid a montré que l'insatisfaction a touché les plus jeunes et les plus fragiles. Avec cette crise, cette fragilité va désormais s'étendre aux classes moyennes qui ne peuvent plus accéder à la propriété et moins encore à leur rêve de logement avec un accès à la nature. Plus encore, la crise va percuter les prochains retraités car sans propriété du logement, c'est bien le coût de la vie en retraite qui explose. Il n'y a pas de fatalité à voir de plus en plus de Français condamnés à constater que leur reste à vivre diminue à la retraite, à demeurer dans un logement subi et coûteux, plus petit, éloigné de la nature, sans



performance environnementale et qui oblige à d'incessants trajets faute d'accessibilité et de maillage territorial de services comme d'emplois.

A l'heure où les Sénateurs doivent étudier successivement la réforme des retraites puis la proposition de loi n°205 relative à la mise en place du ZAN (zéro artificialisation nette), nous espérons que le législateur intègre une vision globale et cohérente autour de ces politiques publiques particulièrement imbriquées et interdépendantes qui touchent à la qualité de vie, au pouvoir d'achat et à l'emploi.